



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service Urbanisme
20 rue A. Sarrasin
13332 AIX EN PROVENCE

Approuvé par arrêté
préfectoral le

COMMUNE :
AIX EN PROVENCE

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)**

Sources :
BdTopo®©IGN
Scan25®©IGN
BRGM, Decembre 2007

MOUVEMENTS DIFFERENTIELS DE TERRAIN
Phénomène de retrait/gonflement des argiles

Annexe informative

- 3 - ZONAGE REGLEMENTAIRE
Planche 1

Echelle: 1/10 000"

Légende :
 Zone faiblement à moyennement exposée (B2)

